

Novibat préférence semi-libre 2s3

Conformité NF EN 14041		Oui
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Bfl-s1 ⁽¹⁾
Réaction au feu - Rapport d'essai		2018/190-1 (CRET)
Résistance au glissement	NF EN 13893	Classe DS ($\mu \geq 0,30$)
Accumulation charges électrostatiques	NF EN 1815	E ≤ 2 kV, Antistatique
Conductivité thermique	NF EN ISO 10456	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant
Certification		Non
Avis technique / DTA	CSTB	n°12/13-1647_V2
Classement UPEC	QB 30	U2s P3 E1/2 C2
Apte à l'emploi dans les locaux UPEC au plus classés	Cahier 3782_V2 CSTB	U2s P3 E1/2 C2 - U3 P2 E1/2 C2
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	NF EN ISO 717-2	$\Delta L_w = 20$ dB
Sonorité à la marche certifiée	NF S 31-074	$L_{n,e,w} < 65$ dB, Classe A
Epaisseur totale	NF EN ISO 24346	2,70 mm
Epaisseur couche d'usure	NF EN ISO 24340	0,30 mm
Masse surfacique totale	NF EN ISO 23997	1 950 g/m ²
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T
Teneur en agent liant couche d'usure		Type I
Absorption acoustique	NF EN ISO 354 / NF EN ISO 11654	$a_w = 0,05$
Spécifications		NF EN 651 (ISO 11 638)
Classe d'usage résidentiel	NF EN ISO 10874	23
Classe d'usage commercial	NF EN ISO 10874	31
Résistance à la chaise à roulettes	NF EN 425 (ISO 4918)	Oui
Poinçonnemnt rémanent	NF EN ISO 24343-1	0,12 mm
Exigence norme poinçonnemnt		$\leq 0,20$ mm
Résistance au pied de meuble	NF EN 424 (ISO 16581)	Conforme
Stabilité dimensionnelle à la chaleur	NF EN ISO 23999	$< 0,10$ %
Exigence stabilité dimensionnelle à la chaleur		$\leq 0,40$ %
Solidité des couleurs à la lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 7
Exigence solidité des couleurs		≥ 6
Résistance aux taches	NF EN ISO 26987	Bonne
Comportement électrostatique	NF P 62-001	Antistatique - Classe 1
Résistance au glissement	DIN 51130	R9 - R10 ⁽⁵⁾
Traitement de surface		OVERCLEAN
Format		Lés
Largeur des rouleaux	NF EN ISO 24341	2 m
Longueur des rouleaux	NF EN ISO 24341	25 ml env.
Colle Forbo préconisée		Forbo Dry Tape 50 & 85
REACH (règlement européen)	1907/2006/CE	Conforme ⁽³⁾
Emissions dans l'air : TVOC* à 28 jours	NF EN 16516	< 10 µg/m ³ ⁽⁴⁾
Exigence pour la classe A+		< 1000 µg/m ³
Matières premières		Garanties sans phthalate
Garantie		7 ans
Fabrication		Fabrication française

⁽¹⁾ Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl / Satisfait à la réglementation M3

⁽²⁾ Revêtements de sol résilients : <http://evaluation.cstb.fr>

⁽³⁾ Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH

⁽⁴⁾ Certificat d'émissions envoyé sur demande au service technique tel +33(0)3.26.77.30.55

⁽⁵⁾ Grain bois R10

* TVOC : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air intérieur